

## BREVES HEBDOMADAIRES

## CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE [\(ici\)](#)

**Production industrielle** : légère accélération de la croissance de la production industrielle à +7,0% en g.a. en novembre

**Ventes au détail** : poursuite du redressement des ventes au détail en novembre à +5,0%

**Investissements en capital fixe** : forte croissance à +2,6% sur les onze premiers mois de l'année

**Chômage** : recul continu du taux de chômage urbain à 5,2%

**Immobilier** : poursuite de l'investissement en construction, dans un contexte de poursuite de la hausse des prix sur le marché de l'immobilier ancien, notamment dans les principales villes

**Finances publiques** : la moindre contraction des recettes publiques se confirme en novembre

BANQUE ET FINANCE [\(ici\)](#)

**Politique monétaire** : la PBoC a injecté 950 Mds RMB de liquidités via la facilité de prêt à moyen terme (MLF) en fin d'année

**Réglementation** : la Chine cherche à restreindre les financements transfrontaliers sous la pression de la forte appréciation du yuan

**Marché boursier** : les principaux fournisseurs d'indices mondiaux retireront certaines entreprises chinoises de leurs indices suite aux mesures prises par les Etats-Unis

**Marché boursier** : les bourses d'échange en Chine révisent les règles de radiation des sociétés cotées

**Banques** : la Chine a distribué la deuxième licence de banque directe indépendante depuis quatre ans

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE [\(ici\)](#)

**Présence française en Chine** : l'INSEE publie une étude sur les firmes multinationales françaises en 2018

**Relations Chine – Australie** : les tensions s'accroissent

**ALE** : la Chine et la Biélorussie ont lancé des négociations concernant un accord sur le commerce de services et les investissements

CLIMAT DES AFFAIRES [\(ici\)](#)

**Accès au marché** : la Chine publie la liste négative pour l'accès au marché de 2020

INDUSTRIE ET NUMERIQUE [\(ici\)](#)

**Semi-conducteurs** : le ministère des Finances annonce des politiques fiscales préférentielles pour les industries des semi-conducteurs et des logiciels

**Semi-conducteurs** : nomination au sein de SMIC d'un nouveau vice-président, Chiang Shang-yi, ancien directeur des opérations de TSMC

**Santé** : Fosun commande 100 M de doses de vaccins Pfizer-BioNTech pour le marché chinois

**Télécommunications** : Huawei implante une usine de production dans la région Grand Est en France

**Industrie du luxe** : des soupçons sur la possibilité de défaut de Shandong Ruyi, groupe chinois qui détient plusieurs marques françaises



## DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

**Climat:** *au Sommet des hautes ambitions climatiques, Xi Jinping annonce quatre nouveaux objectifs pour relever les contributions déterminées au niveau national de la Chine*

**Charbon :** *les autorités chinoises tentent d'imposer un prix plafond au charbon, dans un contexte de forte baisse des importations*

**Energie :** *perspectives de développement de la filière photovoltaïque pour le 14ème plan quinquennal*

**Energie :** *l'un des principaux producteurs d'électricité chinois s'engage à atteindre le pic de ses émissions carbone d'ici 2023*

**Transport aérien :** *la Chine renforce encore davantage sa politique de restriction des vols internationaux*

**Aéronautique :** *Boeing parie sur une reprise de la demande chinoise*

**Economie circulaire :** *le conseil des affaires d'Etat publie un plan général pour réduire l'impact environnemental des emballages de livraison à domicile*

## ACTUALITES REGIONALES ([ici](#))

**Chengdu :** *ouverture de quatre nouvelles lignes de métro, faisant passer le réseau de la ville au 4ème rang national*

**Zhejiang :** *le flux de conteneurs du port de Ningbo (Zhou Shan) a déjà dépassé en 2020 les performances de l'année 2019*

**Shanghai :** *le gouvernement municipal de Shanghai a décidé d'accélérer le développement de l'industrie des véhicules à énergies nouvelles*

## HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

**Introduction en bourse :** *après avoir levé 3,5 Mds USD à la bourse de Hong Kong le 7 décembre, JD Health voit son titre s'apprécier de +33,6%*

**HKEX :** *Hong Kong devrait perdre une place en 2020 et se classer 2<sup>ème</sup> derrière le Nasdaq pour les IPO mais réalise une année record avec 50 Mds USD de fonds levés*

**Commerce extérieur de Hong Kong :** *au cours des 10 premiers mois 2020, les exportations hongkongaises ont diminué de -3,7% (g.a.), tandis que les importations ont baissé de -6%*

**Exportations françaises :** *les exportations françaises vers Hong Kong ont reculé de -15,5% à 4,17 Mds EUR au cours des 10 premiers mois 2020*

**Sanctions américaines :** *le Trésor américain a annoncé le 11 décembre n'avoir pris aucune mesure contre les banques basées à Hong Kong, suite aux sanctions prises à l'encontre d'officiels hongkongais et chinois le 7 août 2020*

**Coût de la vie :** *Hong Kong reste en tête des villes les plus chères du monde pour les expatriés dans le classement ECA International*

## TAIWAN ([ici](#))

**Taux de change :** *Taiwan est mis sous surveillance par le Trésor américain*

**CBC :** *le dernier comité de politique monétaire maintient ses taux directeurs inchangés*

**Echanges France Taïwan :** *le commerce de biens baisse de 10,7% au cours des dix premiers mois 2020*

**Eolien offshore :** *des pales de turbines bientôt fabriquées à Taïwan*



## MONGOLIE [\(ici\)](#)

**Finances publiques :** *augmentation de 15,7% de la dette du gouvernement sur les neuf premiers mois de l'année 2020*

**Fitch ratings :** *révision à la baisse des perspectives de croissance pour l'année 2020 (-6%), contrebalancée par un rehaussement des prévisions de croissance pour l'année 2021 (+7,7%)*

**COVID19 :** *annonce de la prise en charge par l'Etat des frais d'électricité, de chauffage, d'eau et de collecte des déchets des ménages et entreprises pour sept mois*

**Sommet mondial de l'ambition climatique 2020 :** *un rehaussement (conditionnel) des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la Mongolie à 22,7% d'ici 2030*

## CONJONCTURE

### **Production industrielle : légère accélération de la croissance de la production industrielle à +7,0% en g.a. en novembre**

En novembre, la croissance de la production industrielle (en valeur ajoutée) s'accélère légèrement à +7,0% en g.a. contre +6,9% en octobre, à la faveur de la résilience des exportations et du dynamisme de l'investissement en capital fixe. La production du secteur manufacturier continue sa croissance à +7,7% en novembre contre +7,5% en octobre, tandis que la croissance de la production du secteur minier fléchit à +2,0% contre +3,5% en octobre. On note par ailleurs le fléchissement de la croissance de la production des entreprises privées (+6,8% en novembre contre +8,2% en octobre) et la poursuite de la (moindre) croissance des entreprises d'Etat (+5,9% en novembre contre +5,4% en octobre).

Au cours des onze premiers mois, la Chine affiche une progression de +2,3% en g.a. pour la production industrielle, contre +1,8% en g.a. au cours des dix premiers mois, cette amélioration étant notamment imputable au secteur manufacturier qui connaît une croissance de +2,9% en g.a. (tirée notamment par la hausse de la production du sous-secteur des hautes technologies de +6,4%).

### **Ventes au détail : poursuite du redressement des ventes au détail en novembre à +5,0% en g.a.**

Les ventes au détail continuent d'enregistrer un rebond relativement lent à +5,0% en g.a. en novembre contre +4,3% en octobre, après une période de contraction de janvier à juillet. Il convient de noter que l'évolution des ventes au détail du secteur de la restauration redevient négative à -0,6% en novembre après avoir réalisé pour la première fois une croissance positive à +0,8% en octobre depuis le début de l'année. Hors secteur automobile dont les ventes au détail enregistrent une forte progression de +12%, les ventes au détail augmentent de 4,2% en novembre.

En cumulé sur les onze premiers mois, les ventes au détail affichent une moindre contraction de -4,8% en g.a. (contre -5,9% durant les dix premiers mois), au sein de laquelle la restauration se distingue, avec une forte contraction de -19%.

### **Investissements en capital fixe : forte croissance à +2,6% sur les onze premiers mois de l'année**

Au cours des onze premiers mois, les investissements bruts en capital fixe augmentent fortement de +2,6% en g.a. contre +1,8% sur les dix premiers mois, grâce notamment aux investissements en infrastructures (+1,0% contre +0,7% sur les dix premiers mois) et aux investissements immobiliers (+6,8% contre +6,3% sur les dix premiers mois). Les investissements manufacturiers enregistrent une moindre contraction à -3,5% sur les onze premiers mois contre -5,3% sur les dix premiers mois. Le rôle joué par les entités publiques demeure prépondérant (+5,6% contre +4,9% sur les dix premiers mois), alors que les investissements privés enregistrent pour la première fois une croissance positive (+0,2% contre -0,7% sur les dix premiers mois).

### **Chômage : recul continu du taux de chômage urbain à 5,2%**

En novembre, le taux de chômage urbain, qui ne reflète qu'imparfaitement la situation réelle du marché du travail, poursuit sa réduction à 5,2% contre 5,3% en octobre. Au cours des onze premiers mois, les nouveaux emplois créés étaient de 10,99M (contre près de 13 M sur la même période de 2019), l'objectif de création d'emplois pour l'année 2020 (9M) fixé durant les *Lianghui* étant dépassé.

*Nota Bene* : ce chiffre ne reflète notamment pas la hausse de certains segments, comme celui des jeunes diplômés, dont le taux de chômage serait supérieur de 4 points de pourcentage à celui constaté un an auparavant.

### **Immobilier : poursuite de l'investissement en construction, dans un contexte de poursuite de la hausse des prix sur le marché de l'immobilier ancien, notamment dans les principales villes**

Les investissements immobiliers continuent leur reprise en novembre en enregistrant une croissance de +6,8% en g.a. entre janvier et novembre contre +6,3% entre janvier et octobre. Les ventes immobilières en termes de superficie vendue ont réalisé la première croissance positive de l'année à +1,3% entre janvier et novembre, contre 0% sur les dix premiers mois et les ventes en termes de chiffre d'affaires enregistrent une accélération de la croissance (de +7,2% contre +5,8%).

En novembre, les prix des logements anciens dans les principales villes chinoises (Pékin, Shanghai, Shenzhen et Canton) continuent de croître fortement (à +8,3% en g.a. contre +8,0% en octobre). Dans les 31 villes de rang 2, la progression des prix des logements anciens se stabilise à +2,1% en novembre. Dans les 35 villes de rang 3, la hausse des prix des logements anciens se stabilise également à +1,5% en novembre. On observe par ailleurs que le nombre de villes signalant une augmentation mensuelle des prix des logements anciens est en hausse (44 sur 70 en novembre contre 39 en octobre).

### **Finances publiques : la moindre contraction des recettes publiques se confirme en novembre**

Au cours des onze premiers mois, les recettes publiques diminuent de -5,3% en g.a. contre -5,5% entre janvier et octobre. Ce recul, imputable au ralentissement de l'activité économique et de la consommation des ménages sur la période ainsi qu'aux exonérations/réductions d'impôts pour les entreprises en difficulté durant l'épidémie, s'inscrit cependant dans une dynamique de moindre contraction depuis juin (-10,8% au S1 et -6,4% de janvier à septembre). Il convient également de noter que les droits de timbre continuent de progresser à +27,9% en g.a., la perception des droits de timbre sur les titres augmentant fortement de +49,2%. Par ailleurs, en ce qui concerne les impôts sur la propriété immobilière (droits de mutation), les recettes fiscales rebondissent à +12% sur les dix premiers mois contre +9,9% entre janvier et octobre après une période de contraction en début d'année (-2,4% au S1), en liaison avec le retour à un marché immobilier dynamique.

Au cours des onze premiers mois, les dépenses publiques augmentent de +0,7% en g.a. (contre -0,6% de janvier à octobre et -5,8% au S1), principalement en raison de la croissance des dépenses de « sécurité sociale et chômage » et des dépenses de santé, qui augmentent nettement de +9,8% et +9,4% respectivement depuis le début de l'année.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## BANQUE ET FINANCE

### **Politique monétaire : la PBoC a injecté 950 Mds RMB de liquidités via la facilité de prêt à moyen terme (MLF) en fin d'année**

Le 15 décembre, la PBoC a injecté 950 Mds RMB de liquidités sur le marché via la facilité de prêt à moyen terme (MLF) à taux d'intérêt inchangé, 600 Mds RMB arrivant à échéance. Cette opération constitue la 5<sup>e</sup> injection de liquidités nettes consécutive, visant à pallier les tensions sur le marché interbancaire et faire face à la forte demande de liquidités durant le nouvel an. Pour mémoire, la PBoC a injecté au total 1000 Mds RMB de liquidités via la MLF en novembre suite à la vague de défauts des obligations de SOEs, 600 Mds RMB arrivant à échéance. Sur le marché interbancaire, le SHIBOR à 7 jours et le SHIBOR à 1 an s'abaissent respectivement de 2,18% à 1,82% et de 3,24% à 3,15% depuis fin novembre.

### **Réglementation : la Chine cherche à restreindre les financements transfrontaliers sous la pression de la forte appréciation du yuan**

La PBoC et la SAFE abaisseront le paramètre d'ajustement de « financement transfrontalier » dans le cadre de l'évaluation macroprudentielle (*Macprudential Assessment, MPA*) de 1,25 à 1, visant à réduire les entrées de capitaux dans un contexte de hausse de l'endettement du pays et de forte appréciation du yuan (le yuan a atteint son niveau le plus haut à 6,53 par rapport au dollar depuis fin mai, soit une augmentation de +9,2%). Pour mémoire, la PBoC et la SAFE ont élevé en mars 2020 le paramètre de « financement transfrontalier » dans le cadre de l'évaluation macroprudentielle de 1 à 1,25, afin de faciliter principalement les financements transfrontaliers pour les petites entreprises privées en difficulté financière sous l'effet du Covid-19. Il convient de noter que la réduction du plafond de cette fois-ci ne concerne que les institutions financières, autrement dit, la limite supérieure du solde pondéré en fonction du risque de financement transfrontalier des entreprises reste inchangé, soit 2,5 fois l'actif net comme annoncé en mars.

En mai 2016, la Chine a commencé une gestion macroprudentielle de « financement transfrontalier » et a mis en place un mécanisme de contrainte de « financement transfrontalier » basé sur des capitaux propres ou des actifs nets des entités en vertu de règles macroprudentielles. Le principe spécifique est le suivant: le solde pondéré en fonction des risques des « financements transfrontaliers » effectués par les entreprises et les institutions financières ne doit pas dépasser la limite supérieure. La limite supérieure du solde pondéré des « financements transfrontaliers » = fonds propres ou actifs nets \* ratio de levier financier transfrontalier \* paramètre d'ajustement macroprudentiel. A l'exception des fonds propres ou des actifs nets déterminés par les entreprises et les institutions financières elles-mêmes, ces deux derniers sont fixés par la banque centrale. Les ratios de levier financier transfrontalier initiaux étaient respectivement : 1 pour les entreprises et institutions financières non bancaires et 0,8 pour les institutions financières bancaires. Le paramètre d'ajustement macroprudentiel initial était 1 pour toutes les entités. En janvier 2017, la PBoC a élevé le ratio de levier financier transfrontalier des entreprises de 1 à 2 afin d'élargir le financement des entreprises à l'étranger.

### **Marché boursier : les principaux fournisseurs d'indices mondiaux retireront certaines entreprises chinoises de leurs indices suite aux mesures prises par les Etats-Unis**

Comme FTSE Russell, les autres fournisseurs d'indices internationaux ont annoncé leurs projets de retirer certaines entreprises chinoises de leurs indices, en réaction à un décret du Gouvernement

Trump interdisant aux investisseurs américains de négocier leurs titres. S&P Dow Jones retirera 10 actions chinoises de ses 50 indices boursiers à compter du 21 décembre et les obligations émises par 18 sociétés chinoises seront retirés de ses indices à revenu fixe le 1<sup>er</sup> janvier, Nasdaq retirera 4 sociétés chinoises à partir du 21 décembre, et MSCI retirera 10 entreprises chinoises à compter du 5 janvier. Il convient de noter que *China Mobile Ltd.* et *China Telecom Corp. Ltd.* font partie des plus grandes entreprises en termes de capitalisation boursière incluses sur la liste noire américaine, mais elles n'ont été supprimées par aucun fournisseur d'indices jusqu'à présent.

Pour mémoire, le 12 novembre, le président américain a signé un décret qui désignait 31 entreprises comme détenues ou contrôlées par l'armée chinoise et interdisait aux Américains d'investir dans ces entreprises à partir du 11 janvier 2021. Le 3 décembre, Donald Trump a ajouté quatre sociétés chinoises à la liste noire. Le 4 décembre, FTSE Russell était le premier grand fournisseur d'indices mondial à déclarer qu'il retirera 8 entreprises chinoises de ses indices boursiers à compter du 21 décembre, qui représentent une capitalisation totale de 143 Mds USD. Selon FTSE Russell, Les sociétés sanctionnées ne seront considérées pour la réintégration dans les indices de FTSE Russell qu'après une période de 12 mois à compter de la suppression des sanctions.

### **Marché boursier : les bourses d'échange en Chine révisent les règles de radiation des sociétés cotées**

Le 14 décembre, la bourse de Shanghai et la bourse de Shenzhen ont publié un projet de règles révisées sur la radiation des sociétés cotées ouvert aux commentaires publics, compte tenu de la facilité de fraude financière sur le marché boursier actuel de la longueur de la procédure de radiation. La fraude financière est définie dans le projet comme une déclaration des bénéfices nets gonflée de plus de 100% du bénéfice net réel au cours des trois dernières années consécutives. Le projet prévoit également la radiation en cas de pertes nettes et des revenus d'exploitation annuels inférieurs à 100M RMB au cours des trois dernières années consécutives. Les entreprises seraient automatiquement radiées si leurs actions se négocient en dessous de 1 RMB pendant 20 jours consécutifs ou si leur capitalisation boursière tombe en dessous de 300M RMB pendant 20 jours consécutifs. Néanmoins, ces nouvelles règles sont relativement assouplies pour les grandes sociétés cotées enregistrant des pertes nettes mais avec des revenus d'exploitation satisfaisants. Pour les sociétés ne satisfaisant pas aux exigences, le processus de radiation serait ramené de trois à deux ans. Si une entreprise déclenche le seuil de radiation pour la première fois, elle recevra un avertissement de radiation et sera officiellement radiée si le seuil est à nouveau déclenché l'année suivante. La période entre le dernier jour de négociation d'une action et la radiation finale serait ramenée de 30 à 15 jours de négociation afin de réduire les éventuelles spéculations. Les règles de radiation s'appliquent également aux obligations convertibles des sociétés cotées, autrement dit, si l'action d'une entreprise est radiée, ses obligations convertibles seront également radiées simultanément.

Le système de radiation du marché boursier a été créé en 2001. Au cours de ces vingt dernières années de mise en œuvre, seules 81 entreprises ont été radiées parmi les 4100 sociétés cotées. Le taux de radiation annuel moyen en Chine est relativement faible (0,37%) par rapport au marché boursier aux Etats-Unis (19%), et la procédure de radiation dure en moyenne 615 jours alors qu'aux Etats-Unis, la procédure dure en moyenne 167 jours. Ce système de radiation en Chine n'étant pas assez efficace du fait des raisons suivantes :

1/ Les critères de radiation se focalisent sur des indicateurs financiers qui sont facilement manipulés. Depuis 2007 jusqu'à fin 2019, le nombre d'entreprises radiées est tombé à 14 principalement parce que les entreprises enregistrant des pertes annuelles ont essayé de contourner le critère d'alerte des

« pertes pendant trois années consécutives » en enregistrant comptablement des « pertes pendant deux années consécutives et des bénéfices faibles la troisième année », ces bénéfices nets étant souvent générés par des cessions d'actifs, des subventions du gouvernement ou un retard de paiement dans les créances clients.

2/ La procédure de radiation dure longtemps et est précédée par plusieurs étapes d'alerte. La procédure de radiation en Chine peut durer au plus 4 ans en mettant en œuvre plusieurs étapes progressives d'alerte et de suspension pour éviter une perte considérable des investisseurs sur ces actions risquées. Les sociétés faisant une perte au cours de deux années consécutives recevront un avertissement, avant d'être suspendues de la cote la troisième année consécutive (de perte) et d'être radiées la quatrième année.

3/La volonté de protéger les entreprises « zombie » par les gouvernements locaux au moyen des subventions. Actuellement, 236 entreprises « zombie » qui enregistrent consécutivement des pertes en excluant les résultats non récurrents, notamment les subventions gouvernementales, depuis ces trois dernières années, survivent encore sur le marché boursier en Chine continentale, parmi lesquelles 109 entreprises d'Etat et 64% appartenant au secteur manufacturier. La majorité des entreprises «zombie» se situent principalement dans les provinces de Guangdong, Beijing et Zhejiang, provinces dans lesquelles les sociétés cotées sont les plus nombreuses également.

### **Banques : la Chine a distribué la deuxième licence de banque directe indépendante depuis quatre ans**

*China Merchants Bank Co.Ltd., (CMB)*, l'une des plus grandes banques commerciales de la Chine, a finalement obtenu l'approbation réglementaire pour créer une coentreprise de banque directe - *China Merchants Tuopu Bank*, avec la plate-forme de services financiers *Jingdong Digits Technology Holding Co.Ltd. (JD Digits)*, presque quatre ans après l'annonce initiale du plan (les banques directes n'ont pas de succursales physiques et n'offrent des services que sur Internet ou par téléphone). CMB détiendra une participation de 70% dans *China Merchants Tuopu Bank* qui aura un capital social de 2 Mds RMB, *Wangyin Online (Beijing) Business Service Co. Ltd.*, une filiale à 100% de *JD Digits*, contrôlera les 30% restants. *China Merchants Tuopu Bank* sera ainsi la deuxième banque directe dotée du statut de personne morale indépendante à obtenir le feu vert et son approbation intervient près de quatre ans après que *China Citic Bank Corp.* et le moteur de recherche *Baidu Inc.* aient reçu cette licence pour leur coentreprise, *AiBank* en janvier 2017.

La création de *China Merchants Tuopu Bank* montre la collaboration croissante entre les prêteurs traditionnels et les entreprises technologiques, qui cherchent à prendre une plus grande part du marché des services financiers et à contester la domination d'*Ant Group* et de *Tencent Holdings Ltd.* En Chine, différents types de licences pour les banques Internet existent — *China Merchants Tuopu Bank* et *AiBank* possèdent une licence de banque directe avec un statut d'entité juridique indépendante. Les banques traditionnelles exploitent leurs plates-formes de banque directe en tant que divisions internes en utilisant leurs licences bancaires existantes. D'autres nouveaux prêteurs en ligne ont une licence de banque privée, y compris *MYBank*, qui compte *Ant Group* comme son principal actionnaire; *WeBank*, soutenu par *Tencent*; *Sichuan XW Bank* soutenue par le groupe d'électronique *Xiaomi Corp.* et le conglomérat agricole du *Sichuan New Hope Group*.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

## ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

### Présence française en Chine : l'INSEE publie une étude sur les firmes multinationales françaises en 2018

- En 2018, les entreprises françaises employaient 6,2 millions de salariés, dont 481 000 en Chine, soit 7,8 % de l'effectif total (7,9 % pour l'industrie ; 2,8 % pour les services ; 18,7 % pour le commerce)
- Les frais de personnel s'élevaient à 20 900 EUR par salarié (à comparer à 45 900 EUR dans les pays de l'Union européenne et 30 800 EUR dans les pays hors UE)
- Les entreprises françaises ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 79 Mds EUR en Chine, soit 6,1 % du CA réalisé hors de France
- Les investissements corporels en Chine s'élevaient à 2,6 Mds EUR (63 Mds EUR pour l'ensemble des investissements corporels hors de France)
- 2 800 filiales étaient présentes en Chine (45 500 pour l'ensemble des filiales établies hors de France)

[Lire l'étude de l'INSEE](#)

### Relations Chine – Australie : les tensions s'accroissent

L'Australie a affirmé le 15 décembre avoir préparé un dossier pour contester auprès de l'OMC les droits antidumping imposés par la Chine sur ses exportations d'orge et a également annoncé que le pays pourrait contester les mesures antidumping touchant le vin ainsi que l'interdiction d'importation de charbon. Selon le communiqué d'une [réunion de la NDRC](#) avec 10 entreprises chinoises d'électricité le 12 décembre, la Chine a pris la décision de bloquer l'importation de charbon dont le prix est supérieur à 640 CNY/tonne (environ 98 USD)<sup>1</sup>. Cette décision privilégierait le charbon en provenance d'autres pays, en particulier l'Indonésie.

L'orge australien a été frappée de droits de douane de plus de 80,5 % en mai après que la Chine ait accusé l'Australie de pratiques de *dumping* et de subventionner les producteurs en mai ([voir les brèves de la semaine du 11 mai 2020](#)). Le vin australien a été visé par des droits antidumping en novembre dernier allant de 107 % à 201 % ([voir les brèves de la semaine du 30 novembre 2020](#)).

Plus de 50 navires transportant du charbon australien ont été bloqués au large de la Chine après que les ports ont été informés verbalement en octobre de ne pas décharger de telles cargaisons. Le 12 décembre, la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) a semblé officialiser ces mesures après avoir donné aux centrales électriques l'autorisation d'importer du charbon sans restrictions, sauf en provenance d'Australie, dans le cadre d'efforts visant à maîtriser les hausses de prix. De telles pratiques entreraient en contradiction avec l'accord de libre-échange signé en 2015

---

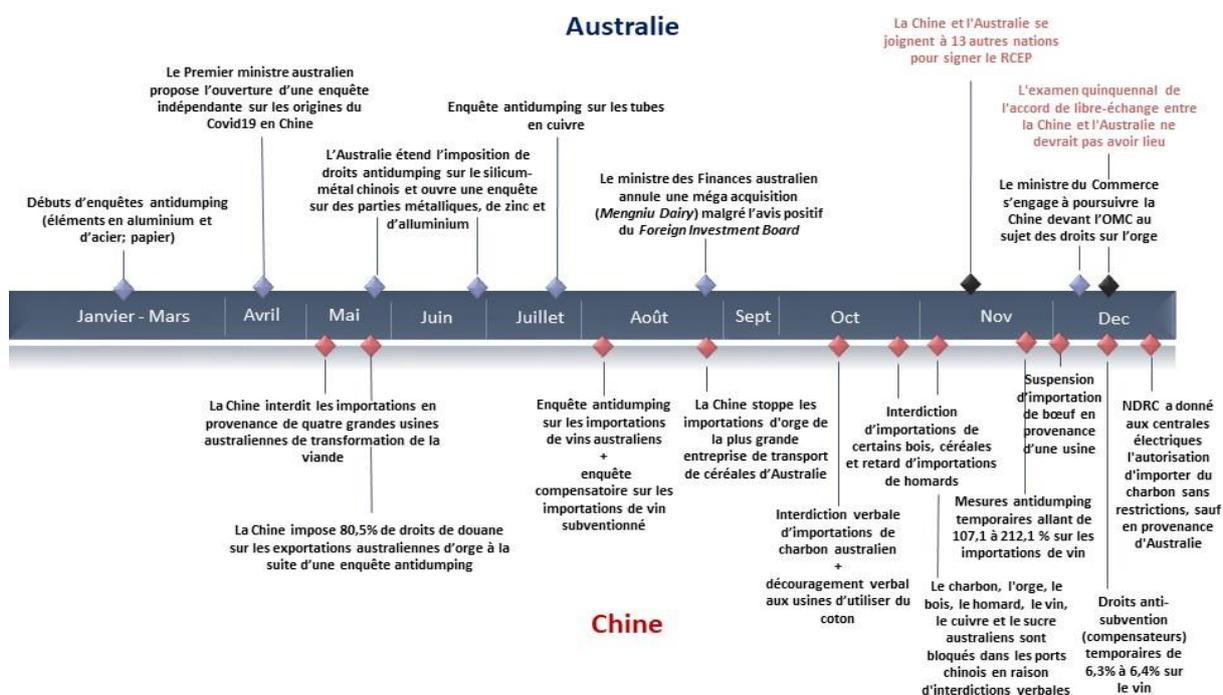
<sup>1</sup> Si le prix du charbon importé est supérieur à ce seuil, l'entreprise d'électricité doit en rapporter à la NDRC pour une enquête.

entre les deux pays. L'examen quinquennal de la mise en œuvre de l'accord censé se dérouler le 9 décembre n'a pas eu lieu.

L'Australie serait poussée à diversifier ses partenaires commerciaux, des discussions auront lieu prochainement sur un éventuel accord commercial entre l'Inde et l'Australie, d'après le ministre indien des Affaires étrangères. Un tel accord ne se substituera que difficilement aux échanges commerciaux chinois, le total des échanges en 2019 entre l'Australie et l'Inde ont atteint 10,3 Mds USD contre 156,0 Mds USD avec la Chine. Le marché indien reste très fermé et il semble difficile pour les produits agricoles australiens de trouver des débouchés en Inde (en particulier pour le vin ou le bœuf au regard des habitudes de consommation de la population indienne).

La relation entre Pékin et Canberra a connu une dégradation certaine en particulier à la suite d'une demande en avril 2020 de la part du gouvernement australien d'une enquête indépendante sur l'origine du coronavirus en Chine.

## Chronologie des tensions commerciales sino-australiennes en 2020



Sanctions commerciales chinoises envers l'Australie					
Marchandise concernée	Type de mesure	Date	Durée	Justification	Conséquences (estimations)
Viande (bœuf)	- 4 abattoirs interdits d'exporter	11/05/2020	Temporaire	Mesure sanitaire Manquements en matière d'inspection et de quarantaine (manquement à des obligations de marquage)	/
	- Ajout d'un 5 <sup>ème</sup> (Queensland meatworks)	08/12/2020			
	- Ajout d'un 6 <sup>ème</sup> (Meramist Pty Ltd)	09/10/2020			
	- Ajout d'un 7 <sup>ème</sup> et 8 <sup>ème</sup> abattoirs				

<b>Orge</b>	Imposition de droit de douane de 80,5% (73,6% anti dumping et 6,9% droits de douane) Suspension des exportations de CBH Group (exportateur)	18/05/2020  31/08/2020	Temporaire	Défense commerciale Mesure sanitaire (Enquête initiée 18 mois auparavant)	La Chine représentait un débouché pour 70% des exportations d'orge australien
<b>Vin</b>	Enquête anti-dumping Enquête antisubventions Marchandises bloquées Mesures anti-dumping – imposition de droits de douanes de 107,1% à 212,1% Mesures anti-dumping – ajout de taxes complémentaires de 6,3 à 6,4%	18/08/2020 31/08/2020 06/11/2020 28/11/2020  10/12/2020	Mesures antidumping temporaires (caution) jusqu'en août 2021	Défense commerciale Enquête initiée par des fabricants de vin chinois	Le vin australien représentait environ 37% des importations de vin en Chine
<b>Charbon</b>	Interdiction d'importer Mise en place de quotas envisagée	12/10/2020	Indéfinie	Défense commerciale	/
<b>Coton Et laine (simplement mentionné)</b>	Découragement à l'importation Interdiction de décharger	16/10/2020 06/11/2020	/	/	750 MUSD (2019) 64% du coton australien est exporté en Chine
<b>Bois</b>	Interdiction d'importer de la province du Queensland Marchandises bloquées Interdiction d'importer de la province de Victoria Etendu à la Tasmanie et Australie du sud	30/10/2020  06/11/2020 11/11/2020 09/12/2020	Susceptible d'ajustements ultérieurs	Mesure sanitaire (présence de peste et d'insectes non-indigènes)	Réduction de 1% des exportations vers la Chine (estimation)
<b>Blé</b>	Suspension des importations d'Emerald Grain (exportateur)	30/10/2020	Menace non mise à exécution – en suspend	/	394 MUSD (estimation)

<b>Homard/ langouste</b>	Report des importations Marchandises bloquées	30/10/2020 06/11/2020	Blocages intempestifs en douane	Dédouanement	94% des 752 MUSD d'exportations de homard/langouste d'Australie sont allés à la Chine en 2018-19
<b>Sucre</b>	Marchandises bloquées	06/11/2020	Blocages intempestifs en douane	Dédouanement	/
<b>Cuivre</b>	Marchandises bloquées	06/11/2020	Blocages intempestifs en douane	Dédouanement	/
<b>Mouton</b>	Interdiction d'importer (Australian Lamb Co. and JBS Brooklyn)	09/12/2020		/	578 MUSD

### **ALE : La Chine et la Biélorussie ont lancé des négociations concernant un accord sur le commerce de services et les investissements**

Le 14 décembre, le ministère chinois du Commerce (MofCom) a publié [un communiqué](#) pour annoncer le lancement des négociations d'un accord portant sur le commerce de services et les investissements entre la Chine et la Biélorussie, en conformité aux règlements de l'OMC ; cet accord, selon le communiqué, est une étape importante pour mettre en œuvre le partenariat global stratégique établi entre ces deux pays en septembre 2016.

La Chine est également en cours de négociations de différents accords commerciaux, dont des accords bilatéraux avec: le Sri Lanka, l'Israël, le Panama, la Palestine, le Norvège, et la Moldavie ; une mise à jour des accords bilatéraux avec la Nouvelle-Zélande et le Pérou ; un accord bilatéral *phase-2* avec La Corée du Sud ; un accord trilatéral avec le Japon et la Corée du Sud ; ainsi qu'un accord avec le Conseil de coopération du Golfe.

*Retour au sommaire ([ici](#))*



## CLIMAT DES AFFAIRES

### Accès au marché : la Chine publie la liste négative pour l'accès au marché de 2020

Le 16 décembre, la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC) et le ministère du Commerce (MofCom) ont conjointement annoncé [un communiqué](#) pour publier la liste négative pour l'accès au marché de 2020. Le nombre des industries interdites ou restreintes aux entreprises privées chinoises et aux entreprises étrangères est désormais réduit à 123, par rapport à 131 en 2019.

Parmi tous les changements, la nouvelle liste négative a notamment assoupli certaines restrictions sur l'évaluation de droits d'échange d'émission du charbon, de droits miniers, et de ressources forestières par les entreprises étrangères et les entreprises privées chinoises ; certaines contraintes sur les entreprises spécialisées dans le commerce extérieur et les sociétés d'investissements ont également été enlevées.

Néanmoins, les restrictions ont été renforcées pour un petit nombre de domaines, par exemple l'établissement des conglomérats financiers.

En Chine, les entreprises étrangères sont à la fois soumises à la liste négative pour l'accès au marché et la liste négative pour les investisseurs étrangers ([voir brèves de la semaine du 22 juin](#)).

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## INDUSTRIE ET NUMERIQUE

### **Semi-conducteurs : le ministère des Finances annonce des politiques fiscales préférentielles pour les industries des semi-conducteurs et des *softwares***

Un communiqué conjoint du ministère des Finances, de l'Administration des impôts, de la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) et du ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) annonce des exonérations fiscales pour les entreprises produisant des semi-conducteurs. Ainsi, il est indiqué qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier :

- Les entreprises produisant des puces électroniques de moins de 28 nanomètres et dont la période de fonctionnement est de plus de 15 ans [bénéficieront d'une exonération fiscale](#) pour les dix premières années ;
- Les entreprises dont les nœuds sont inférieurs à 65 nanomètres et dont la période de fonctionnement est de plus de 15 ans bénéficieront d'une exemptions fiscale pour les cinq premières années ;
- Les entreprises produisant des circuits intégrés dont les nœuds sont inférieurs à 130 nanomètres et dont la période de fonctionnement est supérieure à 10 ans bénéficieront d'une exonération fiscale pour les deux premières années.

Les entreprises opérant dans des secteurs clefs, dont les équipements médicaux et la construction automobile, [seront](#) également éligibles à un soutien financier.

Cette annonce s'inscrit dans le contexte d'une volonté de la Chine à la fois de mieux maîtriser la politique de développement national de puces électroniques et de réduire sa dépendance aux produits américains. En sus du plan *Made in China 2025* fixant pour objectif de répondre aux deux tiers des besoins high-tech (y compris les semi-conducteurs) par une production nationale, le [fonds d'investissement](#) national pour l'industrie des circuits intégrés a investi 17,6 Mds EUR en 2014 et 25,8 Mds EUR en 2019. Pour autant, seuls 15,7 % de la demande de semi-conducteurs en 2019 est satisfaite par une production indigène selon IC Insights.

### **Semi-conducteurs : nomination au sein de SMIC d'un nouveau vice-président, Chiang Shang-yi, ancien directeur des opérations de TSMC**

Le 15 décembre, le fondateur chinois SMIC a annoncé la nomination de Chiang Shang-yi, ancien directeur des opérations à TSMC, comme directeur exécutif et vice-président de SMIC.

M. Chiang a exercé neuf ans en tant que directeur des opérations du fondateur taiwanais TSMC, notamment sur des puces dont les nœuds étaient de l'ordre de 0,25 micromètres à 16 nanomètres (selon SMIC), avant de démissionner en 2006. Il était notamment depuis 2019 CEO de Wuhan Hongxin Semiconductor Manufacturing Company (HSMC), ambitieux fabricant de puces chinois qui a dû [passer sous le contrôle](#) des autorités locales (district de Dongxihu à Wuhan) à la suite des retards accumulés ces derniers mois dans la construction d'une usine coûtant 20 Mds USD (cf. [brèves du SER de Pékin du 16 novembre 2020](#)). M. Chiang a démissionné de HSMC en juin 2020. Il avait par ailleurs déjà rejoint SMIC en tant que directeur indépendant de 2016 à 2019.

Ce recrutement intervient alors que SMIC fait face à des [contrôles d'exportations plus stricts](#) mis en place par le département du Commerce américain depuis septembre, qui requièrent notamment que les fournisseurs américains obtiennent une licence avant de fournir SMIC, accusant le groupe d'entretenir des liens avec le complexe industrialo-militaire chinois. Bien qu'il soit le fondeur chinois de semi-conducteurs le plus avancé technologiquement à ce jour, SMIC accuse, même avant sanctions, un fort retard technologique notamment par rapport à TSMC.

Par ailleurs, la nomination de M. Chiang aurait été suivie, selon plusieurs médias chinois, d'une [lettre de démission](#) de M. Liang Mong Song, co-président de SMIC, qui avait également exercé précédemment en tant que responsable de l'équipe R&D à TSMC avant de rejoindre Samsung. Le groupe a déclaré le 16 décembre être en communication avec M. Liang afin de [vérifier](#) si ce dernier « a véritablement l'intention » de quitter le groupe. Les actions de SMIC à Hong Kong ont chuté de 7 % à la suite des rapports des médias relatant de sa lettre de démission.

### **Santé : Fosun commande 100 M de doses de vaccins Pfizer-BioNTech pour le marché chinois**

Le 16 décembre, Fosun a annoncé commander [100 millions](#) de doses du vaccin développé par Pfizer-BioNTech, bien que celui-ci n'ait pas encore fait l'objet d'une approbation par l'Administration nationale des produits médicaux chinoise (NMPA).

En mars 2020, le conglomérat privé Fosun avait annoncé la conclusion d'un partenariat de 135 MUSD (125 MEUR) avec le laboratoire allemand BioNTech, qui utilise la technologie mRNA. Fosun Pharma avait ainsi obtenu le droit de développer la commercialisation du vaccin pour le marché chinois. Dans le cadre de cet accord, Fosun est en charge des coûts de marketing et de vente (le conglomérat recevra 65 % des bénéfices bruts), ainsi que de la demande d'approbation du vaccin auprès de la NMPA. Fosun a en outre indiqué pouvoir négocier avec le laboratoire allemand la possibilité de fabriquer et conditionner le vaccin en Chine.

Le vaccin développé par Pfizer et BioNTech requérant un transport et un stockage à basse température (-70°C), Fosun a indiqué avoir investi dans des [installations de stockage ultra-froid](#) près de l'aéroport de Pudong à Shanghai. Selon le groupe, Sinopharm sera chargé d'assurer la distribution de la chaîne du froid en Chine.

En parallèle, Shenzhen Kangtai Biological Products Co Ltd a annoncé [viser](#) une capacité de production d'au moins 100 millions de doses du vaccin développé par AstraZeneca.

Il reste néanmoins probable que la NMPA privilégie dans un premier temps les demandes de productions commerciales de vaccins chinois. Pour mémoire, cinq vaccins chinois sont actuellement en phase 3 d'essais cliniques.

### **Télécommunications : Huawei plante une usine de production dans la région Grand Est en France**

Huawei [confirme](#) avoir choisi le Business Parc de Brumath dans la région Grand Est pour y implanter une usine de production d'équipements de technologies réseaux mobiles destinés au marché européen. L'installation de cette usine avait été annoncée fin 2019. Le président de Huawei, Liang Hua, a confirmé [les chiffres](#) qui avaient alors été annoncés : avec un investissement minimal de 200 MEUR,



le site de production prévoit de créer 300 emplois directs et 500 à long terme, et aura une production annuelle d'une valeur d'1 Md EUR. La mise en production du site devrait intervenir début 2023.

Le Business Parc de Brumath, ville située à une dizaine de kilomètres de Strasbourg, a été [retenu](#) selon le communiqué de Huawei pour son emplacement, sa superficie et son extensibilité, ses infrastructures, son environnement alentour ainsi que sa disponibilité foncière.

Il s'agit de la première usine de ce type hors de Chine. En octobre 2020, Huawei avait ouvert un sixième centre de R&D en France (23 centres de R&D en Europe), où l'entreprise est présente depuis 17 ans.

L'implantation de ce site de production intervient alors que vient d'être approuvé par le gouvernement allemand un projet de [loi sur les technologies de l'information](#) donnant aux autorités allemandes la compétence de bloquer l'équipementier chinois du réseau allemand de 5G pour des raisons de sécurité, sans cependant exclure entièrement Huawei du réseau mobile, à l'instar du Royaume-Uni et de la Suède. Selon ce projet de loi, les opérateurs télécoms devront informer les autorités des composants critiques qui seront déployés dans les infrastructures, et les officiels pourront en interdire l'usage s'il « est contraire à l'intérêt public, en particulier aux préoccupations de politique de sécurité ».

### **Industrie du luxe : des soupçons sur la possibilité de défaut de Shandong Ruyi, groupe chinois qui détient plusieurs marques françaises**

Le groupe Shandong Ruyi Technology est [soupçonné](#) d'être en difficulté financière, voire de pouvoir faire prochainement défaut. L'entreprise a annulé une réunion avec les détenteurs d'obligations qui aurait dû se tenir le 8 décembre, moins d'une semaine avant que les obligations n'arrivent à échéance. Une récente déclaration de Ruyi aurait reconnu que le groupe fait face à « une pression sur les liquidités » exacerbée par la pandémie de Covid-19, et propose aux détenteurs d'obligations de prolonger l'échéance de paiement aux trois prochaines années.

Selon Nikkei Asia, Shandong Ruyi devrait également payer 75 MCNY (9,3 MEUR) d'intérêts pour le 15 décembre pour une obligation de 1 Md CNY (124,7 MEUR) accordée en 2019. Le premier versement d'intérêts sur cette obligation était dû le 15 mars, mais aurait été repoussé à deux reprises – au 15 juin puis au 15 décembre. En janvier 2020, la dette de Shandong Ruyi était [estimée à 34 Mds CNY](#) (4,2 Mds EUR). Selon l'agence de notation Moody's, Ruyi est noté « Caa3 » ce que Moody's définit comme « spéculatif » et objet d'un « risque de crédit très élevé ».

Dans le même temps, JAB Holding, une société d'investissement basée au Luxembourg, a confirmé le 13 décembre avoir abandonné un accord de 2018 prévoyant la vente du fabricant de chaussures suisse Bally à Ruyi.

En 2016, Shandong Ruyi avait notamment racheté le groupe SMCP qui détient les marques françaises Sandro, Maje, Claudie Pierlot dans le prêt-à-porter et les accessoires.

*[Retour au sommaire \(ici\)](#)*

## DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

### **Climat : au Sommet des hautes ambitions climatiques, Xi Jinping annonce quatre nouveaux objectifs pour relever les contributions déterminées au niveau national de la Chine**

Le 12 décembre, le président Xi Jinping a prononcé un [discours](#) vidéo lors du sommet *Climate Ambition* organisé par les Nations Unis, la France et le Royaume-Uni à l'occasion du 5<sup>ème</sup> anniversaire de l'Accord de Paris. Il a formulé trois propositions : (i) renforcement du multilatéralisme en matière de gouvernance climatique dans le cadre d'une coopération « gagnant-gagnant », (ii) augmentation de l'ambition pour bâtir une nouvelle architecture de gouvernance climatique, sous réserve du principe des responsabilités communes mais différenciées, (iii) promouvoir une reprise verte et des modes de vie et de production sobres en carbone.

Les objectifs d'atteindre le pic des émissions de CO<sub>2</sub> avant 2030 et de réaliser la neutralité carbone d'ici 2060 ont été réitérés.

Par ailleurs, précisant son discours du 22 septembre où il s'était engagé à un rehaussement des objectifs de ses contributions déterminées au niveau national (CDN) pour 2030, il a annoncé que la Chine :

- réduirait de plus de 65 % les émissions de CO<sub>2</sub> par unité de PIB par rapport à 2005 (au lieu d'une réduction de 60 à 65 % dans la NDC de 2015) ;
- porterait la part des énergies non-fossiles dans le mix de consommation d'énergie primaire à 25 % au lieu de 20 % dans la NDC de 2015) ;
- augmenterait le volume du stock forestier de 6 Mds m<sup>3</sup> par rapport à 2005 (au lieu de 4,5 Mds m<sup>3</sup> par rapport à 2005) ;
- augmenterait la capacité installée d'énergie éolienne et solaire pour atteindre 1 200 GW (l'éolien et le solaire représentant 440 GW à la fin du troisième trimestre 2020 d'après les données du China Electricity Council).

Le président Xi a finalement déclaré que « la Chine honore toujours ses engagements ».

### **Charbon : les autorités chinoises tentent d'imposer un prix plafond au charbon, dans un contexte de forte baisse des importations**

La Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) a convoqué des représentants des 10 plus grandes compagnies d'électricité chinoises samedi 12 décembre pour leur annoncer la fixation d'un prix plafond d'achat du charbon à 640 RMB la tonne (environ 80 EUR). Les entreprises devront signaler si les prix pratiqués dépassent ce seuil. Malgré cette annonce du planificateur chinois, ce nouveau plafond de prix ne semble pas encore mis en œuvre puisque le prix spot du charbon chinois atteignait 659 RMB lundi dernier. Pour mémoire, la NDRC avait fixé en 2017 une « [zone rouge](#) » au-delà de 600 RMB pour le prix du charbon, qui justifierait l'intervention des autorités chinoises.

Plusieurs [raisons](#) peuvent expliquer la hausse continue du prix du charbon depuis quelques semaines. D'une part une demande de chauffage en hausse en raison de la saison hivernale, d'autre part une offre fortement limitée à cause (i) de la lenteur des approvisionnements due au renforcement des contrôles de sécurité dans les mines suite à un [accident](#) et (ii) des restrictions gouvernementales sur le charbon australien. A l'occasion de cette réunion, la NDRC a d'ailleurs [formalisé l'interdiction d'importer du charbon australien](#), indiquant par ailleurs que la Chine prioriserait les importations en

provenance de Mongolie, d'Indonésie et de Russie. Les sanctions chinoises envers l'Australie concernent des centaines de millions de tonnes de charbon avec en novembre plus de 60 vraquiers bloqués au large des côtes chinoises.

Les données des douanes montrent qu'en octobre les importations de charbon atteignaient 13,7 M de tonnes soit une réduction de 46,6 % en glissement annuel et de 26,5 % par rapport au mois de septembre.

### **Energie : perspectives de développement de la filière photovoltaïque pour le 14<sup>ème</sup> plan quinquennal**

Un bilan du développement de la filière photovoltaïque (PV) en Chine pendant le 13<sup>ème</sup> plan quinquennal et ses perspectives pour la période du 14<sup>ème</sup> plan (2021-2025) a été dressé le 10 décembre dernier à l'occasion de la [conférence annuelle de la China Photovoltaic Industry Association](#) (CPIA).

Selon REN Yuzhi du département des nouvelles énergies de l'Administration nationale de l'énergie (NEA), la capacité installée de PV est en passe d'atteindre 240 GW en cette fin d'année 2020, dépassant largement l'objectif de 110 GW formulé dans le 13<sup>ème</sup> plan. Une capacité additionnelle de 35 GW a été installée en 2020, faisant de la Chine le 1<sup>er</sup> premier pays au monde en termes de nouvelles installations PV pour la huitième année consécutive. L'énergie solaire serait ainsi sur le point de devenir la troisième source d'électricité en Chine, derrière le charbon et l'énergie hydraulique. M. REN a toutefois soulevé les [problèmes de stabilité du réseau](#) électrique posés par un tel ajout de capacités solaires intermittentes.

Le secrétaire général de la CPIA, WANG Bohua, a lui annoncé qu'entre 70 GW et 90 GW de nouvelles capacités solaires pourraient venir s'ajouter annuellement au parc de production électrique chinois dans les cinq prochaines années. Il a de plus estimé que les énergies renouvelables représenteraient 95 % des nouvelles capacités d'ici 2025, parmi lesquels le PV comptera pour 60 % des nouvelles installations.

### **Energie : l'un des principaux producteurs d'électricité chinois s'engage à atteindre le pic de ses émissions carbone d'ici 2023**

*State Power Investment Corp* (SPIC), l'un des cinq plus gros producteurs d'électricité chinois, s'est engagé à atteindre le pic de ses émissions carbone domestiques d'ici 2023, soit 7 ans plus tôt que l'objectif national annoncé par Xi Jinping. [L'annonce](#) a été faite par le président de SPIC Qian Zhimin à l'occasion du *China Brand Forum* la semaine dernière.

L'entreprise d'Etat représente à elle seule [165 GW](#) de capacité installée de production électrique dont une part d'énergies propres qui devrait atteindre 55 % d'ici la fin 2020 selon Qian. Le mois dernier, SPIC annonçait le rachat de l'entreprise *Zuma Energia of Mexico*, spécialisée dans la production d'électricité renouvelable.

SPIC est la première entreprise d'énergie publique en Chine à annoncer un objectif de pic de ses émissions. Plus tôt dans l'année, le géant chinois du pétrole et du gaz [Petrochina](#) s'était engagé à atteindre des émissions proches de zéro d'ici 2050.



## Transport aérien : la Chine renforce encore davantage sa politique de restriction des vols internationaux

Depuis le 4 juin, la Chine a modérément rouvert l'accès à son territoire aux vols internationaux, dans [le cadre de sa politique « 5-1 »](#) (principe évoquant une unique liaison hebdomadaire par pays et par compagnie aérienne avec un point d'entrée et de sortie unique). Cette politique unilatérale, mise en place initialement dans l'urgence pour protéger le pays du risque d'importation de passagers infectés au COVID-19, constitue de fait une suspension des droits de trafic, garantis par les accords de services aériens bilatéraux (comme l'accord franco-chinois de 1966).

Parmi les nombreuses mesures dérogatoires aux engagements internationaux, la réglementation actuelle soumet les droits de trafic à une autorisation par les villes d'accueil, la validation par l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC) s'avérant insuffisante. Par ailleurs, l'exploitation des liaisons dépend d'un système de bonus/malus, conditionnant la continuité des vols au nombre de passagers dépistés positifs à la COVID-19 à leur arrivée en Chine. Par une nouvelle notification le 16 décembre, la CAAC a renforcé ce dispositif, en augmentant [d'une à deux semaines](#) le délai de suspension pour une compagnie aérienne « fautive » de transporter entre 5 et 9 passagers dépistés positifs au COVID-19 à l'arrivée en Chine. La suspension des vols est toujours fixée à quatre semaines s'il s'agit de 10 passagers ou davantage. A noter que depuis le 22 novembre, la ville de Shanghai régule également les trafics pour les situations intermédiaires : entre 3 et 5 passagers positifs au COVID-19, la compagnie voit son taux de remplissage réduit à 50%, aussi longtemps que les vols suivants compteront des passagers positifs au COVID-19.

Au 15 décembre, la CAAC annonce avoir effectué 139 instructions au titre de cette mesure (54 adressées aux compagnies chinoises, 85 aux compagnies étrangères), correspondant au total à la [suspension de 268 vols internationaux](#) vers la Chine depuis le mois de juin dernier. Le renforcement de la politique 5-1 est justifié, selon l'administrateur de la CAAC, par anticipation du [pic d'activité](#) que constitueront les déplacements aériens lors du nouvel an chinois, en février prochain. Sur le plan international, cette politique unilatérale chinoise est largement décriée, du fait de la charge disproportionnée qu'elle fait porter sur les compagnies aériennes, mais aussi dans la forme, puisque les décisions sont prises sans concertation bilatérale, ajoutant de l'imprévisibilité aux opérations et des contraintes exponentielles pour les acteurs (compagnies, aéroports), avec notamment des délais très courts d'adaptation. L'aéroport de Paris CDG a ainsi dû mettre en place dans l'urgence un complexe dispositif de [double dépistage des passagers en transit vers la Chine](#) (test PCR et sérologique IgM), effectif depuis le 14 décembre dernier.

Si initialement la politique 5-1 couvrait l'exploitation des vols jusqu'à la fin de la saison aéronautique d'été 2020 (24 octobre 2020), les compagnies aériennes n'ont été notifiées de la prolongation de ces mesures temporaires pour toute la saison hiver 2020-2021 seulement deux semaines avant que celle-ci ne débute (la saison hiver s'achève le 27 mars 2021). Aucune information officielle ne statue sur le maintien de la politique 5-1 au-delà, une telle imprévisibilité induisant de sérieux risques commerciaux pour les compagnies aériennes.

## Aéronautique : Boeing parie sur une reprise de la demande chinoise

Malgré l'impact de la pandémie de Covid-19, Boeing a récemment révisé à la hausse ses [prévisions de livraisons d'avions au niveau mondial](#), avec 43 110 nouveaux appareils dans le monde dans les vingt prochaines années, sur la base d'une croissance annuelle moyenne du trafic aérien de 4 % en moyenne d'ici 2039. S'agissant de la Chine, Boeing a également revu les perspectives de [demande d'appareils](#)



[pour les vingt prochaines années](#), en estimant que les transporteurs chinois auront besoin de 8 600 nouveaux avions, dont 6 450 monocouloirs et 1 590 gros porteurs, soit 6,3 % de plus que la précédente prévision de l'avionneur américain l'an dernier (à 8.090 appareils). Sur la base du prix catalogue 2019, cela représenterait quelque 1 400 Mds USD a indiqué le groupe américain.

Contrairement à [Boeing](#), Airbus n'a pas souhaité réviser sa dernière étude de marché [publiée en 2019](#). Cette dernière tablait alors sur une livraison globale de 39 210 d'avions de ligne de plus de 100 sièges entre 2019 et 2038, dont 7 560 appareils neufs pour la Chine. Pour l'avionneur européen, il est [prématuré de publier de nouvelles prévisions](#) dans le contexte actuel, du fait de la sous-utilisation des flottes d'appareils, des difficultés de trésorerie des compagnies aériennes et des restrictions à la circulation aérienne persistantes pour des raisons sanitaires. Sur le plan global, Airbus n'estime pas un retour au trafic aérien de 2019 avant 2023-2025. La crise a conduit Airbus à une réduction de 40 % de sa production, même si une nouvelle hausse de la production d'A320 est envisagée [d'ici à l'été 2021](#). Retard de livraison ou annulation, les deux principaux avionneurs seront [très loin en 2020 d'atteindre les livraisons](#) records enregistrées en 2018 (806 pour Boeing, 800 pour Airbus), Boeing ayant en 2019 traversé une autre crise, du fait du retrait des opérations des 737 MAX, suite aux crashes successifs de Lion Air et Ethiopian (346 morts au total).

De son côté, l'avionneur chinois COMAC n'a pas modifié son analyse des prévisions du marché pour la demande d'avions civils (2019-2038), communiquée lors du [salon aérien de Pékin le 18 septembre 2019](#), selon lequel le marché chinois devrait acquérir 9 205 avions passagers de plus de 50 sièges, dont 958 avions régionaux (moins de 100 sièges), 6 119 appareils monocouloirs et 2 128 gros porteurs. D'ici 2038, selon COMAC, la flotte totale des compagnies chinoises devrait atteindre 10 344 appareils, soit 21 % de la flotte mondiale à ce stade. COMAC compte prendre sa part dans ce marché chinois, avec l'avion régional ARJ21 ([près d'une quarantaine d'appareils livrés](#)), le monocouloir C919 ([campagne de certification en cours](#), entrée sur le marché espérée en 2022) et le CRJ929, gros-porteur construit en coopération avec le consortium russe UAC, pour lequel [l'annonce d'une sortie d'usine en 2023](#) est jugée irréaliste pour la plupart des commentateurs, qui ne voient pas l'arrivée de l'appareil avant la fin de la décennie, alors que [le partenariat sino-russe semble traverser des tensions](#).

### **Economie circulaire : le conseil des affaires d'Etat publie un plan général pour réduire l'impact environnemental des emballages de livraison à domicile**

Le Conseil des affaires d'Etat a publié le 14 décembre dernier un plan de transition écologique des emballages de livraison à domicile, qui constitue le premier document d'orientation, de niveau national, en la matière.

Le plan fixe les objectifs suivants :

- à l'horizon 2022, améliorer le système juridique s'appliquant aux emballages de livraison à domicile, unifier et renforcer les normes qui s'appliquent aux emballages de livraison et parvenir à un taux de 85 % des livraisons qui restent en emballage primaire (lutte contre le suremballage lors de la livraison) ;
- à l'horizon 2025, établir un système juridique complet couvrant la production, l'utilisation, le recyclage et le traitement des emballages de livraison, parvenir à un taux presque complet de livraisons restant en emballages primaires.

Le plan prévoit de clarifier les responsabilités respectives des différents acteurs, dont celle de l'Etat, en révisant la « Circulaire provisoire en matière de livraison à domicile » entrée en vigueur le 1<sup>ère</sup> mai



2018 et en élaborant une circulaire sur la gestion des emballages de livraison. En ce qui concerne le système de normes, le plan indique qu'il est nécessaire d'accélérer l'élaboration des standards nationaux contraignants pour les emballages non-toxiques et la mise en place d'un système de labellisation des emballages biodégradables. Le plan encourage en outre la réduction de l'utilisation de plastiques et du recours aux emballages secondaires. Par ailleurs, elle propose d'inclure les entreprises qui fabriquent ou utilisent les emballages de livraison recyclables dans la liste éligible pour les obligations vertes.

Pour mémoire, selon [un article](#) relayé par la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC), environ 64 milliards de colis ont été livrés en Chine en 2019, soit une augmentation de 25,3 % en glissement annuel. En outre, le recours aux livraisons à domicile est amplifié par la crise sanitaire. [D'après la NDRC](#), 87 Mds de colis devraient être livrés en 2020. Le secteur de la livraison produit plus de 9 millions tonnes de déchets en papier et environ 1,8 millions tonnes de déchets plastiques par an.

[Lire le plan complet en chinois](#)

*[Retour au sommaire \(ici\)](#)*

## ACTUALITES REGIONALES

### **Chengdu : ouverture de quatre nouvelles lignes de métro, faisant passer le réseau de la ville au 4ème rang national**

Le métro de Chengdu inaugure le 18 décembre 4 nouvelles lignes de métro (6, 8, 9 et 17) ainsi que l'extension d'une ligne existante (ligne 18, ouverture du tronçon reliant le futur aéroport international de Tianfu). Cette série d'ouvertures apporte 160 km supplémentaire au réseau de la ville, portant le total à 558 km, soit désormais le 4<sup>ème</sup> réseau chinois (contre la 8<sup>ème</sup> position auparavant, selon l'application Metroman).

Selon le *Plan de construction de la phase IV du transport ferroviaire urbain de Chengdu (2019-2024)*, 5 projets d'extension et trois nouvelles lignes seront réalisés sur la période, selon un mode d'exploitation entièrement automatisé.

Source : [Source](#)

### **Zhejiang : le flux de conteneurs du port de Ningbo (Zhou Shan) a déjà dépassé en 2020 les performances de l'année 2019**

À 0h25 le 15 décembre, le flux de conteneurs du port de Ningbo-Zhoushan a atteint 27 534 917 EVP, dépassant le volume de l'année 2019.

Le port de Ningbo-Zhoushan est un port fluvial et maritime relié par des lignes régulières à plus de 600 ports dans le monde. Les jours ouvrables annuels sont d'environ 350 jours. Le chenal principal de la zone portuaire a une profondeur d'eau de 22,5 mètres. En 2019, le port de Ningbo était le premier mondial en trafic de marchandises avec un volume total de fret de 1,12 milliards de tonnes, et au 3ème rang mondial en trafic de conteneurs.

Au premier semestre 2020, le port a été fortement impacté par la crise Covid-19. A partir de juin, le port de Ningbo-Zhoushan a retrouvé une croissance positive sur l'activité conteneurs. En septembre, octobre et novembre, les échanges de conteneurs ont ainsi connu une croissance à deux chiffres par rapport à la même période de l'année 2019.

Selon les données publiées par les douanes de Hangzhou, de janvier à novembre 2020, les échanges entre la province du Zhejiang et le reste du monde ont atteint une valeur totale de 3,06 trillions CNY (+ 10,3% en g.a ; environ 380 mds EUR), dont 2,27 trillions CNY (9,6% en g.a ; environ 280 mds EUR) pour les exportations et 758,73 milliards CNY (+12,7% en g.a ; environ 94 mds EUR).

[Source](#)

### **Shanghai : le gouvernement municipal de Shanghai a décidé d'accélérer le développement de l'industrie des véhicules à énergies nouvelles (VEN)**

Le 14 décembre, le Maire de Shanghai M. GONG Zheng a présidé une réunion de direction du gouvernement municipal pour promouvoir le développement de haute qualité de la zone sous douane de Shanghai et accélérer le développement de l'industrie des véhicules à énergies nouvelles (VEN).

La réunion a donné son accord de principe au « Plan de mise en œuvre de l'accélération du développement de l'industrie automobile à carburant alternatif de Shanghai (2021-2025) » et



document intitulé « Politiques visant à soutenir le développement de l'industrie automobile électrique de Shanghai ». Selon ces textes, il est nécessaire d'encourager le développement compétitif des différentes technologies disponibles (électrique, hydrogène, etc.), d'accélérer l'utilisation des VEN dans le domaine public et le déploiement des stations de recharge. La municipalité de Shanghai indique qu'elle mènera des travaux de veille sur l'évolution de ces technologies et, sur cette base, ajustera ses orientations politiques et définira des normes de niveau municipal pour les industries concernées.

[Source](#)

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## HONG KONG et MACAO

**Introduction en bourse** : JD Health a effectué le meilleur démarrage à la bourse de Hong Kong cette année, son titre ayant augmenté de +33,6% depuis son introduction en bourse le 7 décembre. La branche santé du groupe chinois JD.com, JD Health, spécialisée dans le e-commerce de médicaments, la télémédecine, les tests médicaux et les services de numérisation pour les hôpitaux, a levé 3,5 Mds USD à la bourse de Hong Kong le 7 décembre, en faisant l'opération boursière la plus importante pour un acteur de la santé en Asie.

**HKEX** : la bourse de Hong Kong devrait perdre une place et se classer 2<sup>nde</sup> pour les IPO en 2020 selon le *2020 review IPOs and other market trends* de KPMG, avec 50,3 Mds USD de fonds levés, un record depuis 2011. HKEX se place derrière le NASDAQ (53,5 Mds USD), mais devant le Shanghai Stock Exchange (49,9 Mds USD), le NYSE (32,2 Mds USD) et le Shenzhen Stock Exchange (18,5 Mds USD).

**Commerce extérieur de Hong Kong** : au cours des 10 premiers mois 2020, les exportations hongkongaises ont diminué de -3,7% (g.a.) à 40,8 Mds USD, tandis que les importations ont baissé de -6% à 44,2 Mds USD. Les exportations sont en baisse vers les Etats-Unis (-17,9%), l'Inde (-17,5%), Singapour (-17,5%), l'Allemagne (-17,1%), le Japon (-11,9%), la Corée (-10,9%). A contrario, les exportations vers la Chine ont augmenté de +3,4% et celles vers Taïwan de +8,8%.

En octobre les exportations ont reculé de -1,1% à 44,5 Mds USD (g.a.) mais les importations ont augmenté de +0,6% (g.a.) à 49,2 Mds USD. Les exportations vers les Etats-Unis ont chuté de -3,9% et celles vers l'Asie de -2,3%, particulièrement vers la Corée du Sud (-7,6%), Singapour (-20,3%) et la Thaïlande (-24%). Celles en direction de la Chine ont baissé de -1,4%. A contrario, celles vers le Vietnam (+15,3%) et Taïwan (+13,7%) ont progressé.

Exportations françaises vers Hong Kong : les exportations françaises vers Hong Kong ont reculé de -15,5% à 4,17 Mds EUR au cours des 10 premiers mois de l'année 2020. L'excédent commercial de la France avec Hong Kong diminue de 14,2% à de 3,74 Mds EUR, mais demeure le 3<sup>ème</sup> excédent commercial français derrière ceux dégagés avec le Royaume-Uni et Singapour. Hong Kong se classe 21<sup>ème</sup> client de la France, et 5<sup>ème</sup> client asiatique derrière la Chine, Singapour, le Japon et la Corée du Sud.

**Sanctions américaines** : le département du Trésor américain a annoncé le 11 décembre n'avoir pris aucune mesure contre les banques basées à Hong Kong, estimant qu'aucune n'avaient sciemment financé les officiels hongkongais et chinois sanctionnés le 7 août 2020. Les États-Unis ont également sanctionné le 7 décembre 14 nouveaux officiels chinois pour leur rôle dans la disqualification de 4 députés pro-démocratie à Hong Kong, ayant mené à la démission de l'opposition.

**Coût de la vie** : Hong Kong demeure en tête des villes les plus chères du monde pour les expatriés dans le classement ECA International. Hong Kong est suivi dans ce classement par Tokyo, New York et Genève.

## TAIWAN

### Taux de change : Taïwan est mis sous surveillance par le Trésor américain

Dans son rapport [« Macroeconomic and Foreign Exchange Policies of Major Trading Partners of the U.S. »](#), le Département du Trésor des Etats-Unis a actualisé la liste des pays soupçonnés de manipuler leur monnaie dans laquelle dix pays ont été placés sous surveillance dont Taïwan. Selon ce rapport, la croissance réelle du PIB de Taïwan s'est contractée de 0,6% au T2 2020 en raison de la baisse de la consommation et de l'investissement avant de se redresser à 3,3% au T3. La banque centrale (CBC) a mis en œuvre plusieurs mesures visant à assouplir les conditions monétaires et à stabiliser les marchés financiers. Les autorités ont par ailleurs approuvé un plan d'aide aux entreprises représentant 5,5% du PIB taïwanais. Le solde courant excédentaire de Taïwan a augmenté au premier semestre pour atteindre 10,9% du PIB sur les quatre derniers trimestres à la fin juin 2020. Par ailleurs, l'excédent du commerce de biens avec les États-Unis a progressé de 18 Mds USD au 1S 2019 à 25 Md USD au 1S 2020. Taïwan a acheté 10,5 Mds de devises libellées en USD au cours des quatre derniers trimestres à la fin juin 2020 soit 1,7% du PIB. Le rapport recommande à Taïwan de laisser s'apprécier le TWD afin de contribuer à la réduction de ses excédents extérieurs tout en l'encourageant à poursuivre ses efforts en matière de transparence, les autorités avaient révélé en mars 2020 leur intervention en début d'année sur le marché des changes en plus des opérations de swap mensuelles.

### CBC : le dernier comité de politique monétaire maintien ses taux directeurs inchangés

Le conseil d'administration du comité de politique monétaire de la banque centrale taïwanaise (CBC) qui s'est tenue le 17 décembre a maintenu ses taux directeurs inchangés à 1,125%, 1,50% et 3,375%. La CBC indique que la croissance économique restera modérée au T4 2020 tout en réévaluant à la hausse ses anticipations sur 12 mois à 2,58%. La CBC anticipe une hausse des exportations, en 2021, en raison du redressement progressif de l'économie mondiale et d'une demande externe de produits électroniques et d'équipements de télétravail à un niveau élevé. La consommation domestique devrait être le principal moteur de la croissance, en 2021, grâce au rétablissement de la consommation des ménages et à une croissance soutenue de l'investissement. Au final, la CBC table sur une croissance de 3,68% en 2021. Par ailleurs, l'indice des prix à la consommation (IPC) est devenu légèrement positif en novembre. Sur les 11 premiers mois de l'année il reste néanmoins négatif à -0,26% en raison de la forte baisse des prix de l'énergie. Au cours de cette période, l'inflation sous-jacente (ISJ) atteint 0,32%. Sur 12 mois la CBC anticipe une évolution de l'IPC et de l'ISJ de respectivement -0,25% et 0,35% alors qu'en 2021 les deux indices devraient rester positifs avec respectivement 0,92% et 0,71%.

### Echanges France Taïwan : le commerce de biens baisse de 10,7% au cours des dix premiers mois 2020

Selon les chiffres des douanes françaises, le commerce de biens entre la France et Taïwan a atteint 3,7 Mds EUR au cours des dix premiers mois 2020, enregistrant une baisse de 10,7% par rapport à la même période en 2019. Les exportations françaises diminuent de 5,9% pour atteindre 1,37 Md EUR, notamment en raison d'une forte baisse des ventes de matériels de transport (-70,2%), y compris aéronautiques (-82,4%). Celles de produits chimiques, de parfums et de cosmétiques, 1er poste des exportations françaises vers Taïwan, augmentent de 26,3% à 291 M EUR; suivies des produits informatiques, électroniques et optiques (265 M EUR) et des produits agroalimentaires (212 M EUR) qui diminuent respectivement de 6,6% et 16,5%. Hors matériels de transport (36 M EUR), les



exportations françaises s'élèvent à 1,33 Md EUR, soit +0,02% par rapport à 2019. Les importations en provenance de Taïwan baissent de 13,2% pour atteindre 2,35 Md EUR. Au final, notre déficit commercial avec Taiwan diminue de 21,6% pour s'établir à 987 M EUR contre 1,2 Md EUR, en 2019, au cours de la même période.

### **Eolien offshore : des pales de turbines bientôt fabriquées à Taïwan**

Selon [MHI Vestas Offshore Wind](#), les premières pales de turbines pour éoliennes offshore fabriquées à Taiwan (Taichung) seront disponibles à partir du troisième trimestre 2021. Ce projet de localisation qui rassemble plusieurs acteurs, Tienli Offshore Wind Power Technology et Copenhagen Infrastructure Partners (CIP), devrait permettre de produire, à l'horizon 2022, 4 pales par semaine. CIP va pouvoir ainsi équiper dans un premier temps, ses propres fermes de Changfang et Xidao de 190 pales et monter en puissance à 300 pales avec le développement futur de la ferme de Chong Neng. La société MHI Vestas estime que l'écosystème de la construction des pales à Taichung pourrait créer une valeur de 4 Md TWD (140 M USD) entre 2021 et 2024. Le gouvernement ayant imposé un fort taux de localisation sur 27 catégories de composants, les développeurs appellent régulièrement le gouvernement à être plus audacieux en termes de développement offshore, notamment sur la troisième phase à venir, pour pérenniser leur activité. Taïwan a néanmoins réussi le double pari d'attirer des investisseurs étrangers pour la construction de 5,5 GW d'origine d'éolienne offshore d'ici 2025 (65% de cette génération électrique sera construite par des développeurs européens (Orsted, CIP, WPD,...)) et de localiser la filière nécessaire à leur construction à Taïwan avec la possibilité de développer à terme des exportations vers le marché asiatique et en particulier vers le Japon, la Corée du Sud et le Vietnam.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## MONGOLIE

### Finances publiques : augmentation de 15,7% de la dette du gouvernement sur les neuf premiers mois de l'année 2020

[Selon le bureau national des statistiques](#), la dette publique atteint en septembre 26,3 Tr MNT (7,5 Mds EUR), soit 3,6 Tr MNT (1,03 Mds EUR) de plus qu'à la même période en 2019, ce qui représente une hausse de l'ordre de 15,7%. Cette augmentation est due à un creusement de la dette extérieure (+19,3%), malgré une diminution observée de la dette intérieure sur la même période.

### Fitch ratings : révision à la baisse des perspectives de croissance pour l'année 2020 (-6%), contrebalancée par un réhaussement des prévisions de croissance pour l'année 2021 (+7,7%).

L'agence *Fitch Ratings* a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour la Mongolie. Selon l'agence, l'économie se contractera de l'ordre de 6% en 2020, soit 1 point de pourcentage de moins par rapport à sa précédente estimation (5%). Fitch n'envisage pas un accroissement conséquent de la demande chinoise de charbon et minerais mongol. Ainsi, les exportations du pays ne devraient pas augmenter de manière significative au quatrième trimestre. Toutefois, l'agence a relevé ses prévisions de croissance pour l'année 2021 à 7,7%, en hausse par rapport à la prévision précédente de 6,5%. Une forte diminution des importations est envisagée en 2021, qui devrait réduire le déficit commercial et affecter positivement le PIB. L'agence estime de même que l'investissement étranger restera faible au second semestre 2021 en raison de la fragilité de l'économie mondiale.

### COVID19 : la prise en charge par l'Etat des frais d'électricité, de chauffage, d'eau et de collecte des déchets des ménages et entreprises pour sept mois.

[Le cabinet des ministres a annoncé le 13 décembre 2020](#) la prise en charge par l'Etat des frais d'électricité, de chauffage, d'eau et de collecte des déchets des ménages (vivant dans moins de 100m<sup>2</sup>) et des entreprises privées, du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le ministre de l'Energie, N. Tavinbekh, [a annoncé que la décision du Cabinet a été suivie d'une forte augmentation de la consommation d'électricité](#), qui aurait atteint le 15 décembre 1 088 MW, soit 200 MW de plus qu'à la même période en 2019 et 108 MW de plus par rapport à la veille de l'annonce de la décision, mettant sous forte pression le système électrique du pays. Dès lors, le gouvernement a annoncé que l'Etat prendra en charge les factures de tous les citoyens et entreprises concernés, sur la base des montants consommés à la même période l'année précédente, tout surcoût de consommation sera à la charge du consommateur.

### Sommet mondial de l'ambition climatique 2020 : un rehaussement (conditionnel) des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la Mongolie à 27,2% d'ici 2030.

Le président de Mongolie Kh. Battulga a réaffirmé l'engagement du pays en faveur du climat, lors de son discours au Sommet mondial de l'ambition climatique 2020, qui s'est tenu en ligne le 12 décembre 2020, renouvelant ainsi l'engagement pris par la Mongolie dans le cadre de l'accord de Paris de 2015. En novembre 2019, la Mongolie avait déjà relevé son objectif de réduction des émissions totales de gaz à effet de serre à 22,7% d'ici 2030. L'accord de Paris invite les Etats à réviser et renforcer leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN) tous les cinq ans. Ainsi lors du Sommet mondial de l'ambition climatique 2020, le président de la Mongolie a annoncé que le pays pourrait atteindre un objectif plus élevé de 27,2% de réduction des gaz à effet de serre, si des mesures d'atténuation



conditionnelles (telles que le captage et le stockage du carbone ou l'utilisation de technologies permettant la transformation de déchets en énergie) sont mises en œuvre.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

## Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**Auteur :** S.E.R. de Pékin et Service économique de Hong Kong, Service économique de Taipei

**Adresse :** N°60 Tianszulu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 PÉKIN – RPC, CP 100600

**Rédigé par :** Lennig Chalmel, Zilan Huang, Florent Geelhand de Merxem, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Camille Paillard, Lianyi Xu, Pascal Millard, Dominique Grass, Maxime Sabourin, Odile Huang, Hugo Debroise, Charlotte Lau, Chen Cheng

**Revu par :** David Karmouni, Antoine Moisson, Jean-Philippe Dufour, Valérie Liang-Champrenault, Alain Berder, Orhan Chiali

**Responsable de publication :** Jean-Marc Fenet

